

PLAN LOCAL D'URBANISME

Ville de Bures-sur-Yvette



Modification n°1 du PLU

Plan Local d'Urbanisme (PLU) révisé, approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 25 juin 2018

Document rectifié suite aux remarques du contrôle de légalité par délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2018

Mis en compatibilité le 18 février 2019

Projet de modification n°1 du PLU – enquête publique

Pièces du P.L.U

1. Pièces administratives
2. Rapport de présentation de la modification
3. Extraits avant/après du zonage après modification
4. Règlement modifié

Les autres pièces du dossier du PLU approuvé sont conservées sans modification.